

Décision

Générale

colonial

Décision n° 431 Décisions concernant les Ministères

n° 431

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 avril 1963

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1963

Date du numéro

30 avril 1963

TEXTE INTÉGRAL

Un passage maritime gratuit en 4e classe de Marseille-Djibouti est accordé à M. Ali Hassan Roble, soudeur, actuellement 190 rue Félix-Pyat à Marseille. Cette dépense sera supportée par le Budget local pour l'exercice 1963, chapitre 8 – 7-1.